## Areram

• Ticket 719281

## Ticket 719281

Il s'agit de la section CA91/4007 Cap emploi 91 OPS91

Modification du programme option Dev

Prendre le bloc 50 du mois d'origine et l'ajouter au mois de destination

Le mois d'origine est décembre 2024 et le mois de destination est mars 2025

On met à zéro les rubriques 50.002,50.006, 50.009,50.013 et nul pour 50.008

On inverse tous les montants

On ajoute période de rattachement aux blocs 54 et 58

On ne crée pas un bloc 56 car c'est sur année précédente

Source: https://net-

entreprises.custhelp.com/app/answers/detail dsn/a id/898/kw/annuler%20une%20dsn

https://net-

entreprises.custhelp.com/app/answers/detail\_dsn/a\_id/1421/kw/Rectification%20de%20l%E2%80%9

Boniour Madame SOW

Nous faisons suite à votre demande téléphonique de ce jour concernant la répartition des taux retraite complémentaire Agirc -Arrco Votre demande est en cours de traitement

Nous vous informons également que vous avez déposé sur le portail net-entreprises deux déclarations portant les mêmes données sociales pour le mois de décembre 2024

- une première annulée sur le SIRET 77567825300227 n°d'ordre 1 et remplacée par celle qui porte le n° d'ordre 2 (annule et remplace) - une deuxième sur le SIRET 7567825300375 n° d'ordre 1 dont blocs de changement "Ancien Siret d'affectation" Nic 00227 au 1er décembre 2024.

Nous nous permettons de rappeler que ces données doublées ont été reçues par l'ensemble des organismes sociaux et que c'est sur ces éléments de salaire que certaines prestations sociales auxquelles les salariés ont droit, ont été calculées. En déclarant ces éléments en double, vous pénalisez ces salariés.

Étant donné l'impossibilité d'annuler une DSN émise sur le mauvais SIRET, il convient alors d'annuler en période d'origine tous les montants et périodes déclarées sur la déclaration initiale du SIRET 77567825300227 non actif via la prochaine DSN du SIRET 77567825300375 actif, afin que l'ensemble des destinataires puissent recevoir l'information.

Les organismes ayant rejeté les données lors du dépôt initial le feront également pour ce nouveau dépôt

En cas de difficultés, vous pouvez vous faire aider de votre éditeur de logiciel de paie pour mettre en place ces régularisations